

Index Égalité Professionnelle Femmes-Hommes

Cette année nous obtenons la note de 78/100 à l'index égalité professionnelle femmes-hommes. Depuis 2019, les entreprises de plus de 50 collaborateurs doivent mesurer les écarts de rémunération entre femmes et hommes.

Ce total s'appuie sur 4 indicateurs :

- Écart de rémunération entre les femmes et les hommes : 23/40 points.** Des progrès restent à faire sur ce point, c'est pourquoi nous allons veiller à garantir une égalité de salaire à l'embauche sur un même poste à compétences et expérience équivalentes.
- Écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes : 35/35 points.** Un écart de taux d'augmentation a été constaté en faveur des femmes afin de diminuer l'écart de rémunération.
- Augmentation au retour de congé maternité : 15/15 points.** Nous avons fait évoluer la rémunération au retour de chaque congé maternité.
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 5/10 points.** Pour cela nous allons mettre en place un plan de communication vers l'extérieur afin d'afficher une ouverture à tous les genres sur nos métiers.

Au 31 décembre 2021, DL Négoce compte 29 femmes et 48 hommes. Les femmes représentent donc 38% de nos collaborateurs, c'est une répartition satisfaisante dans le secteur de l'IT mais nous souhaitons aller plus loin. Au-delà des indicateurs, l'objectif est la féminisation de nos métiers à tous les niveaux de l'entreprise dans un secteur, qui est aujourd'hui, majoritairement masculin

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	11,1	23	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	28,0	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
Total des indicateurs calculables			78		100
INDEX (sur 100 points)			78		100